

« La prochaine législature préparera la fin des provinces »

Ce mardi, l'événement politique était bien évidemment la présentation du programme de la toute nouvelle majorité à la Région wallonne, composée du MR et du cdH. Parmi les mesures annoncées, une n'est pas passée inaperçue : la suppression des provinces. « Avec la suppression des collèges provinciaux, des députés ou encore de leurs cabinets », a expliqué le président humaniste Benoît Lutgen. « Nous maintiendrons bien évidemment les services pour la population ainsi que le personnel, via des transferts de compétences à la Région ou aux Communes. La structure sera donc terriblement amoindrie, même si le territoire provincial existera évidemment toujours. Le transfert des compétences permet-

tra un meilleur fonctionnement et une efficacité améliorée. Si on regarde sur toute une législature, on parle de dizaines de millions d'économie. »

« TRÈS PRUDENT »

Le rôle du gouverneur n'est pas visé alors que des organes supra-communaux pourraient voir le jour pour certaines prérogatives. Originaire de Lobbes, le gouverneur hennuyer Tommy Leclercq (PS) faisait preuve d'une grande retenue avant d'en savoir davantage. « Je me montre très prudent après avoir juste entendu quelques phrases. Je lirai avec beaucoup d'attention la déclaration de politique régionale. De toute façon, les gouverneurs sont subordonnés aux

gouvernements régionaux et fédéraux. Dès lors, je travaillerai dans la loyauté. Je suppose que nous allons prochainement avoir des réunions pour que nous recevions des explications sur les orientations. Et à mon poste, mon rôle n'est pas d'effectuer de la politique idéologique. » Tout juste accepte-t-il de confier que la supra-communalité pour venir en aide aux Villes peut constituer une piste intéressante. Le tout en précisant quand même que « la Province du Hainaut est en

boni pour la 7^e année consécutive. » Député provincial en charge de l'action sociale, de l'enseignement et du sport, le Couillettois Yves Lardinois (PS) va un peu plus loin. « Peut-être n'avons-nous pas été assez loin par moments et nous en

payons les pots cassés. Ce n'est pas aux provinces de réaliser certains accords internationaux comme on a parfois pu le voir. Cela dit, nous devons tout faire pour préserver les 5.000 emplois provinciaux. De même, il faudra être très attentif pour les personnes handicapées les plus fragilisées. Nous nous débrouillons pour accueillir les personnes avec très peu de moyens financiers, chose qui n'est pas possible dans le privé. »

Et il conclut : « Quand on a essayé de transférer la compétence des routes, cela a pris un temps fou. Ici, ceux qui seront élus en 2018 devront sans doute préparer tous ces changements durant la prochaine législature. » ●

LOÏC DÉVIÈRE